



# CLÔTURE

Pastèle Soleille, Sous-directrice à la qualité du cadre de vie,  
Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

*Intervention le 2 octobre 2015*

*17èmes Rencontres du Réseau des Grands Sites de France (Vallée de la Vézère)*

*"Valeurs et dynamiques paysagères des Grands Sites de France"*

Je tiens à adresser les remerciements du Ministère au Réseau des Grands Sites de France pour ces journées dont l'intérêt réside autant dans les thèmes abordés et la qualité des intervenants que dans le simple fait de pouvoir se faire rencontrer les acteurs des grands sites : élus qui viennent en nombre, grands témoins et experts y compris internationaux, techniciens territoriaux et techniciens de l'Etat, dont font partie les inspecteurs des sites.

Le thème de cette journée met le paysage au centre de nos échanges. "Valeur et dynamiques paysagères des Grands Sites de France" : voilà un thème totalement en phase avec la dynamique que souhaite impulser la Ministre chargée de l'environnement à travers le plan paysage dont Perrine Laon a parlé ce matin et qui consiste à faire du paysage un moteur pour les territoires.

Je voudrais saluer aussi les participants. Vous qui êtes dans cette salle représentez aujourd'hui dans toute leur richesse les personnes qui font exister les Grands Sites. Les Grands Sites de France ou en projet sont bien plus qu'une démarche de protection ou valorisation paysagère. Ils sont l'expression d'un projet territorial, d'un projet politique, facteur de cohésion et d'identité. Je dirais même de fierté. Fierté dont nos concitoyens et territoires ont bien besoin à notre époque. Toute l'intelligence de la démarche consiste à ne pas opposer protection et développement.

Dans ce contexte, il est normal et légitime que nombre d'entre vous s'inquiètent de l'utilisation, de la déformation du label dans le cadre de démarches commerciales et touristiques, démarches qui ne sont en soi pas mauvaises mais qui ne correspondent pas à la finalité des sites. Sachez que le ministère est extrêmement attentif à ce que l'intégrité du label soit respectée. Les contacts avec les DREAL, qui sont les interlocuteurs privilégiés sur le terrain des territoires, sont constants avec pour objectif de discuter, de négocier avec les collectivités concernées les évolutions nécessaires à apporter à leurs démarches pour laisser au label Grand Site de France toute sa lisibilité. Une issue par le haut de ces difficultés est largement possible. La fusion des Régions obligera quoi qu'il arrive à redéfinir les stratégies touristiques en question pour les rendre cohérentes entre elles. Je peux vous assurer de la sensibilité et de la vigilance de la ministre, Ségolène Royal, à ce sujet.

Pour finir je remercierai le Pôle international de la préhistoire et tous les acteurs du Grand Site de la Vallée de la Vézère qui nous accueille aujourd'hui. Je suis heureuse de vous confirmer que le Conseil d'Etat a émis un avis favorable le 29 septembre à l'extension du classement de la vallée de la Vézère qui concerne 20 communes et près de 12 000 hectares. Le décret de classement sera rapidement signé par la ministre.

Ce dossier de classement est particulièrement intéressant. D'abord par ce qu'il a été l'occasion pour le Conseil d'Etat d'émettre de la doctrine quant à l'appréciation de la notion de continuité au sein d'un site, ce qui est utile au service du ministère pour conseiller d'autres territoires dans le cadre de l'instruction de dossiers. Ensuite parce que ce classement nous nourrit également dans nos réflexions sur le projet de Loi sur la reconquête de la biodiversité, réflexions auxquelles le RGSF participe largement à nos côtés. En effet, dans ce dossier, l'inscription concerne les abords ainsi que les enclaves du site classé dans une logique de complémentarité entre site classé et inscrit.

Les discussions sur le projet de loi sont loin d'être terminées. Elles devraient reprendre début 2016. Il m'est difficile de vous éclairer précisément sur les dispositions qui seront retenues en définitive à l'issue du vote. Mais compte tenu des échanges intervenus à l'Assemblée nationale au cours de la première lecture et en commission au Sénat, il paraît évident, qu'il y a une convergence de vue sur l'intérêt du site inscrit. J'espère vous avoir rassuré par ces propos et vous remercie de votre attention.